



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

କୌଣସିଲ୍

Séance du **Jeudi 30 Mai 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaires ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **41**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **6**

Nombre de membres excusés : **3**

Nombre de membres absents : **11**

Date de convocation :

24 mai 2024

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

7 JUIN 2024

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

7 JUIN 2024

5 - Institutions et Vie Politique

5.3 - Désignation de représentants

Objet : Modification de la composition de la commission thématique « Transition Energétique » de l'Intercom de la Vire au Noireau – Désignation de représentants

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	* A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT					X
Mme Nathalie BOUILLARD					
Mme Catherine CAILLY	X			M. Jean ELISABETH	
M. Pascal DALIGAULT				Mme Valérie DESQUESNE	
M. Sylvain DELANGE				Mme Gislaine MARIE	
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X			Mme Catherine CAILLY	
Mme Najat LEMERAY					

LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				

PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				

PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)		
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO		Mme Vanessa LARCHER			
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAUT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				X	
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L 5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)		

VIRE NORMANDIE

M. Gilles ALLEGRE	X	M. Marc GUILLAUMIN			
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES					
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT					X
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	40	1	6	3	11
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			41		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			47		

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Faisant suite aux démissions :

- de M. Jean-Pierre MOURICE de sa fonction de Maire de Pontécoulant en date du 10 décembre 2022, et de ses représentations au sein des instances de l'Intercom de la Vire au Noireau (information adressée par mail le 10 décembre 2022) ;
- de Mme Rosine LEVERRIER de son mandat de conseillère municipale de la commune de Vire Normandie ;

il convient de procéder à la désignation de représentants des communes appelés à siéger au sein de la commission thématique « Transition Energétique » de l'Intercom.

Il est ainsi proposé au conseil communautaire de procéder à ces désignations.

La désignation est soumise aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicables à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1.

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de ne pas procéder à un vote au scrutin secret.

Mme la Présidente fait appel à candidature pour les postes à pourvoir :

- **Pôle de proximité de Condé : Aucun conseiller ne fait acte de candidature pour ce poste.**
Le poste est ainsi déclaré vacant.
- **Pôle de proximité de Vire Normandie : M. Gilles ALLEGRE se déclare candidat.**
(Conseiller municipal de la commune de Vire Normandie et conseiller communautaire)

Mme la Présidente demande s'il y a d'autres candidats.

- Aucun conseiller ne fait acte de candidature.

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir au sein de la commission thématique « Transition Energétique » de l'Intercom de la Vire au Noireau, pour le pôle de proximité de Vire Normandie, M. Gilles ALLEGRE est ainsi désigné pour siéger au sein de cette instance en lieu et place de Mme Rosine LEVERRIER.

- **La représentation des pôles de proximité au sein de la commission thématique « transition énergétique » de l'Intercom de la Vire au Noireau s'établit comme suit à compter de la présente délibération :**

Territoires	Membres
Pôle de Proximité de Condé	M. Arnaud BREARD
	Mme Catherine CAILLY
	M. Sylvain DELANGE
	Poste vacant
Pôle de Proximité de Saint-Sever	M. Pascal BANNING
	Mme Virginie BARON-CALBRY
	M. Patrick BESNEHARD
	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE

Souleuvre-en-Bocage	Mme Annick ALLAIN M. Didier DUCHEMIN M. Marc GUILLAUMIN Mme Sandrine LEPETIT
Valdallière	M. Michel BACON M. Dominique BERGAR M. Gilbert LOUIS M. Frédéric WIELGOSIK
Vire Normandie	M. Gilles ALLEGRE M. Gilles MALOISEL Mme Marie-Odile MOREL M. Guy VELANY

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Le secrétaire de séance

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au
Noireau,

